



Déclaration CGT au CSA du 11 juin 2024

Monsieur le Directeur,

La CGT tient à faire part de sa désapprobation quant à la manière dont sont jetés dans le débat public des poncifs singulièrement stigmatisants à l'égard des agents publics et des missions qu'ils portent. La communication médiatique sur le prétendu « tabou du licenciement » est de ce point de vue emblématique.

Elle considère que cette manière de procéder, à l'inverse d'une démarche de concertation franche et loyale, ne peut conduire qu'à faire resurgir toutes les démagogues à propos de la fonction publique et de ses personnels. Cela aboutit à une dégradation toujours plus marquée de l'image de la Fonction publique et de son attractivité.

Nous affirmons, au contraire, que nous sommes opposés à toute nouvelle loi de déréglementation, réaffirmons que nous revendiquons le renforcement des missions de service public dans tous les territoires, le passage du point d'indice à 6 euros et la revalorisation des grilles.

La CGT est aussi favorable à l'idée de lancer une expérimentation de la semaine de 4 jours avec réduction du temps de travail à 32h, avec des embauches et le maintien du salaire.

Pour finir, nous nous interrogeons aussi sur le budget de fonctionnement des DDI. Pourrait-on avoir une information sur l'évolution 2022/2023/2024 du BOP portant ce budget de fonctionnement de l'ATE ? Parce que la réalité, c'est que dans les départements, nous sommes tellement à sec que des consignes sont passées pour limiter par exemple les déplacements des agent.es pour exercer leurs missions au quotidien, donc la possibilité d'intervention pour l'État... Il est également constaté que certaines dépenses liées au fonctionnement interne des DDI (aménagement d'un bureau, etc.) sont prises sur le budget opérationnel métier et cela soi-disant faute de moyens. Des moyens sont toutefois octroyés pour organiser le SGCD, il faut espérer que nous ayons en DDI, les moyens financiers et humains pour exercer nos métiers au service d'un public élargi (personnes à la rue, demandeurs d'asile, entreprises, agriculteurs, etc.).